



INFORMATIONS RENTREE 2017

INFORMATIONS GENERALES

Fermeture du Lycée pour les vacances d'été :

Du 13 juillet à 17 heures au 23 août 2017 inclus.

Le courrier reçu au cours de cette période sera traité à partir du jeudi 24 août 2017.

ACCUEIL DE RENTREE – DEROULEMENT

STATUT ELEVE

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 :

- 09 H 00 Rentrée des élèves de Seconde BAC. PRO. et de 1^{ère} année CAP**
Prise en charge par les Professeurs Principaux de 9h à 14h.
Installation à l'internat à partir de 9h15 selon le planning prévu pour chaque classe
Emploi du temps de la classe à partir de 14h15.
- 09 H 15 Réunion des Parents d'élèves en salle de conférence**

MARDI 5 SEPTEMBRE 2017 :

**Journée d'intégration pour réussir son entrée en formation professionnelle
(Classes de secondes BAC PRO et 1^{ère} année de CAP)**

MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017 :

- 09 H 00 Rentrée des élèves de Terminale BAC. PRO. et de 2^{ème} année CAP**
Prise en charge par les Professeurs Principaux de 9h à 11h.
Installation à l'internat selon le planning de chaque classe.
Emploi du temps de la classe à partir de 11 heures.

**ATTENTION : Début des périodes de formation en entreprise pour la classe de TB4
(ELEEC - TISEC) lundi 18 septembre 2017 ;**



pour les autres terminales début de la PFMP le 25 septembre 2017

JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017

- 09H00 Rentrée des élèves de 1^{ère} BAC. PRO.**
Prise en charge par les Professeurs Principaux de 9h à 11h.
Emploi du temps de la classe à partir de 11h.
Installation à l'internat selon le planning de chaque classe.

STATUT APPRENTI

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 :

09H00 Rentrée des apprentis de Terminale BAC. PRO. UFA TP et MMTP.

Prise en charge par l'enseignant de la spécialité et le Professeur Principal ou le coordonnateur.

Emploi du temps de la classe à partir de 10h05.

LUNDI 2 OCTOBRE 2017 :

09 H 00 Rentrée des apprentis de 1^{ère} année CAP UFA Constructeur en Canalisations T.P. et Installateur Thermique.

Prise en charge par le Professeur Principal ou le coordonnateur.

Emploi du temps de la classe à partir de 11h00.

Installation à l'internat à 9h15.

09 H 00 Rentrée des apprentis de 2^{ème} année CAP UFA Constructeur en Canalisations T.P. et Installateur Thermique.

Prise en charge par l'enseignant de l'emploi du temps.

Emploi du temps de la classe dès la 1^{ère} heure avec le coordonnateur.

FOURNITURES et MANUELS SCOLAIRES

Les enseignants donneront les instructions relatives aux Fournitures Scolaires et Manuels Scolaires dès la rentrée. **Les listes sont téléchargeables sur porte-des-alpes.elycee.rhonealpes.fr**

ATELIER

Les instructions relatives aux outils, vêtements et chaussures de travail seront données **le jour des inscriptions.**

PASS REGION (ex carte M'RA)

ATTENTION, TRES IMPORTANT : Pour cette rentrée, **tous les élèves doivent faire une demande de PASS REGION** quel que soit leur niveau car les anciennes cartes M'RA ne sont plus en service à la rentrée.

Adresse du site et informations :

- passregion.auvergnerhonealpes.fr ,rubrique « Commande ». **Prévoir de télécharger une photo. (Il existe également une application mobile Pass Région)**
- **Elèves entrant en 1^{ère} et Terminale BAC PRO et Terminale CAP** : faire la demande dès que possible sur le site (avant le 13 juillet de préférence), vous recevrez à domicile votre nouvelle carte avec ses avantages qui restent les mêmes (50 euros pour les manuels scolaires, etc.)
- **Elèves entrant en Seconde BAC PRO, 1^{ère} année de CAP et Classes Passerelles** : faire la demande dès que vous recevez votre dossier d'inscription. Vous bénéficiez de 100 euros pour l'achat de manuels scolaires, d'avantages culture et sport et d'une bourse d'équipement pour l'outillage d'atelier (conditions d'attribution précisées au moment de l'inscription).

EDUCATION PHYSIQUE

La tenue comporte obligatoirement : (à prévoir le jour de la rentrée)

- une paire de chaussures (type tennis) **réservée exclusivement** à cette activité.
- un short et un maillot.

ATTENTION POUR TOUS :

Vous avez la possibilité de pratiquer diverses activités physiques et sportives dans le cadre de l'Association Sportive ou de la Maison des Lycéens.

INTERNAT

Les élèves disposent d'une armoire, d'un bureau et d'un lit en 90 cm. Vous devez apporter : les draps, oreiller, enveloppe d'oreiller, couverture ou couette, une paire de pantoufles ou de tongs et un cadenas pour l'armoire.

Chaque interne disposera d'une clef pour sa chambre.

PAR MESURE D'HYGIENE LES SACS DE COUCHAGE SONT FORMELLEMENT INTERDITS. Un drap housse de matelas, une housse de couette et taie d'oreiller sont obligatoires.

Multiprises : Seuls les blocs de prises avec cordon de branchement sont tolérés.

PAR MESURE DE SECURITE LES DEODORANTS SOUS FORME D'AEROSOL NE SONT PAS AUTORISES DANS LES CHAMBRES.

Un état des lieux est effectué à la rentrée scolaire puis en fin d'année. Toute dégradation sera facturée à la famille. La perte éventuelle de la clef de chambre sera facturée 25 Euros.

Pour les nouveaux internes, les documents administratifs spécifiques à l'internat seront remis à chaque interne le jour de l'inscription et à ramener le jour de la rentrée.

Les élèves des agglomérations de RUMILLY, ANNECY, SEYSSEL, et AIX LES BAINS ne sont pas prioritaires pour l'internat. Si vous êtes dans cette situation, prière d'inscrire vos enfants en tant que demi-pensionnaire et joindre au dossier d'inscription une demande écrite de réservation d'une place à l'internat. (Indiquer clairement votre NOM, Adresse et n° de Téléphone ainsi que les NOM, Prénom et classe de votre enfant).

Les demandes seront prises en compte en fonction des places disponibles.

ASSURANCES

- Vous devez souscrire à une assurance spéciale contre les risques scolaires et extra - scolaires avec la garantie dommages subis et dommages causés pour toute activité extérieure ;
- **Une attestation d'assurance sera obligatoirement fournie au Professeur Principal par l'élève le jour de la rentrée, pour faciliter les démarches en cas de besoin.**

PENSION ET DEMI-PENSION

ATTENTION : Elèves de 1^{ère} et Terminale BAC. PRO. et 2^{ème} année de CAP :

Pensez à rapporter votre carte de Self le jour de la rentrée scolaire.

Tarifs au 01.01.2017 : **INTERNE** **: 1 660,80 €**
(au maximum) **DEMI-PENSIONNAIRE** **: 4,27 € le repas**

Pour plus de renseignements voir la feuille mauve : restaurant scolaire.

CONTACTS AVEC LE LYCEE

PAR TELEPHONE : 04.50.01.11.80
(Accueil du Lycée)

PAR COURRIER :
Etablissez vos enveloppes comme ci-dessous :

<div data-bbox="863 1341 944 1433" style="border: 1px solid black; width: 50px; height: 40px; margin-left: auto;"></div> <p style="text-align: center;">LYCEE PORTE DES ALPES</p> <p style="text-align: center;">26, Rue de la Curdy BP 90 74151 RUMILLY CEDEX</p>
--

Par MAIL : lycee.portedesalpes@laposte.net

Par FAX : 04.50.01.07.52

SITE INTERNET : <http://porte-des-alpes.elycee.rhonealpes.fr>

Et ENT